



Association Cantonale Genevoise de Pétanque



Aux clubs genevois

Concerne : Masters de l'ACGP 20 octobre 2013 au CBQA

Madame la présidente ou Monsieur le président,

Les Masters de l'ACGP 2013 auront lieu le dimanche 20 octobre 2013 au Boulodrome de la Queue d'Arve, accueil des équipes dès 08:30 et début des jeux à 09:00 heures précises.

Vous trouverez ci-joint une feuille d'inscription (pour les seuls clubs pouvant présenter une, ou des équipes) et vous rappelons que seuls peuvent y participer les joueurs (ses) licenciés(es) genevois(es) ayant accumulé un certain nombre de points dans la saison.

A se rappeler que suite à la décision de l'assemblée statutaire 2010 de l'ACGP, les points de résultat ne sont acquis que par les joueurs des seules équipes non mitigées en catégorie seniors. Un classement complet est également joint et vous trouverez le nombre limite de points dans le règlement, à savoir les seniors 15 points et les dames 12 points.

Il est rappelé que 16 Triplettes non mitigées chez les seniors et 8 Doublettes non mitigées chez les dames ; au cas où une dame se retrouvait qualifiée et isolée dans son club, l'organisation se réserve le droit d'autoriser les dames mitigées. En aucun cas, 2 dames du même club se retrouvent mitigées. C'est le règlement en votre possession qui fait foi.

Prix en espèces aux huit premiers seniors, respectivement aux 4 premières dames et cadeau-souvenir à chaque participant. De plus, chaque équipe gagnante recevra un bon spécifique à chaque tour pour 6 boissons d'une valeur maximale de 18 frs pour les seniors et de 12 frs pour les dames.

Un repas sera servi au Boulodrome (entrée, lasagne, dessert) pour le prix de Fr. 16.- ; les repas sont à payer à la Cantonale lors de l'accueil et les boissons sont à payer directement à la buvette ou au bar.

Nous vous prions de nous retourner l'inscription de votre/vos équipe(s) pour le dimanche 13 octobre au plus tard en précisant le nombre de repas (accompagnants bienvenus).

Inscription au concours gratuite où chaque équipe effectue au moins 4 parties. Les 3 premières parties se dérouleront en 45 à 50 minutes le matin en groupe, et seront qualifiés les 2 premiers de chaque groupe pour la suite. Les quarts se dérouleront en 45 à 50 minutes. La suite consiste en demies et finale, en treize points. Les perdants du matin participent l'après-midi à une consolante pour établir le classement définitif.

Enfin, nous vous prions de signaler à vos membres le concours Open (ouvert à tous) que l'ACGP organise au Boulodrome en doublettes le samedi 19 octobre 2013, fin des inscriptions 13h45 et modalités selon affiche jointe. Ce paragraphe concerne principalement les clubs qui ne seront pas représentés aux Masters du lendemain et de manière à ce qu'ils participent eux aussi à la fête.

Au plaisir de vous accueillir nombreux ce week-end des 19 et 20 octobre prochain, nous vous présentons, Madame la présidente ou Monsieur le président, nos meilleures et plus sincères salutations.

Jacqueline Darbellay, présidente de l'ACGP
Lettre valide sans signature

Inscriptions par e-mail à : jean-pascal.perler@geneve-petanque.com

ACGP – Case postale 1142 – 1227 Carouge
e-mail : jacqueline.darbellay@geneve-petanque.com